

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
-:-:-  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-:-

DECRET N°73-217 du 11 juillet 1973

chargeant le Garde des Sceaux, Ministre  
de la Justice et de la Législation, de  
l'intérim du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

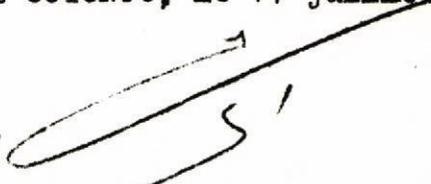
- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du  
Gouvernement et le Décret n° 73-121 du 30 Mars 1973, qui l'a modi-  
fié ;  
VU le Décret N° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les services  
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attribu-  
tions des membres du Gouvernement et le Décret n° 73-17 du 19  
Janvier 1973 qui l'a complété ;

DECRETE :

ARTICLE 1er : Du 11 au 12 Juillet 1973, le Chef d'Escadron Barthélé-  
my OHOUENS, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Légis-  
lation est chargé de l'intérim du Président de la République, pendant  
l'absence du Chef de l'Etat.

Fait à COTONOU, le 11 juillet 1973

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 8 - CS 6 - MJL 2 - Autres Ministères 10 - SGG 4  
IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde.Ch. 5 - DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 - JORD 1.